

	PROFIL DE POSTE Cadre de santé hygiéniste « CPias » « Centre de prévention des infections associées aux soins » Code métier 30f10 Cadre de santé Hygiéniste	DMR DATE 26/05/2020 Version 3
		Page 1 sur 3

<u>REDACTION</u>	<u>VERIFICATION</u>	<u>APPROBATION</u>
NOM : Alawwa Rita Fonction : Cadre de santé hygiéniste chargée du CPias des Hauts de France Visa :	NOM : Fonction : Visa :	NOM : Borgne Nathalie Fonction : Directrice Qualité Risques Expérience Patient CHU de Lille Visa :

(1) Identification de la structure

Mission du CPias des Hauts de France :

En appui au Directeur Général de l'ARS, à l'Agence nationale de santé publique (Santé Publique France) et aux professionnels de santé, le CPias des Hauts de France contribue à l'expertise dans la gestion et la prévention du risque infectieux associé aux soins dans les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux et le secteur des soins de ville de la région des Hauts de France, dans le cadre des plans et programmes nationaux de prévention des infections associées aux soins (IAS) et de résistance aux anti-infectieux (RAI).

L'équipe du CPias des Hauts de France est répartie sur deux sites : le CHU de Lille et le CHU d'Amiens.

Site : CHU de Lille

- **DIRECTION DE RATTACHEMENT** : Direction Qualité Risques Expérience Patient
- **METIER DE RATTACHEMENT** : Infirmier(ère) Hygiéniste Code Métier 30f10
- **GRADE** : Cadre Infirmier(ère)
- **SECTEUR D'AFFECTATION** : CPias – UF2580
- **RATTACHEMENT HIERARCHIQUE** :
 - Hiérarchique N+1 : Cadre de Santé hygiéniste chargé(e) du CPias des Hauts de France
 - Hiérarchique N+2 : Directrice Qualité Risques Expérience Patient
- **LIAISONS FONCTIONNELLES** :
 - Responsables médicaux et les membres de l'équipe du CPias des Hauts de France.
 - Santé Publique France
 - ARS
 -
- **LIAISONS EXTERIEURES**
 - Professionnels des Etablissements de Santé et Médico-Sociaux
 - Professionnels des autres réseaux régionaux de vigilances (URPS, RSQR, CRAIHDF...)
 - Réseau National des Centres de Prévention des Infections Associées aux Soins
 - Professionnels de santé libéraux
 - Laboratoires de biologie

(2) HORAIRES DE TRAVAIL ASSOCIES AU POSTE :

- **TYPE DE ROULEMENT** : Fixe, Temps plein
- **BASE HORAIRE** : 35H / semaine, Repos fixes (samedi et dimanche)

	PROFIL DE POSTE Cadre de santé hygiéniste « CPias » « Centre de prévention des infections associées aux soins » Code métier 30f10 Cadre de santé Hygiéniste	DMR DATE 26/05/2020 Version 3
		Page 2 sur 3

(3) MISSION propre du poste à pourvoir

Sous la responsabilité du cadre de santé et médecin référent responsables du CPias

- Coordonner et animer les réseaux des professionnels paramédicaux régionaux des établissements médico-sociaux relatifs aux IAS et à leur prévention
- Coordonner et animer le réseau des équipes mobiles d'hygiène en collaboration avec l'ARS
- Conseiller, assister et organiser des actions de formation aux établissements médico-sociaux (Ehpad, Fam-Mas...)
- Elaborer des outils de communication, de formation (flyers, webinaire, e learning...) pour les EMS
- Participer au suivi et appui à la gestion des épisodes infectieux associés aux soins dans le cadre du signalement ; en lien avec les praticiens
- Participer à l'animation des journées régionales pour les ES, EMS et libéraux
- Participer à la mise en œuvre du programme établi entre l'ARS et les structures régionales d'appui
- Participer à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS), du programme national de sécurité du patient

(4) SAVOIRS

Connaissances	Hygiène hospitalière	Management	Qualité gestion des risques	Bureautique
Niveau	3	3	2	2

1- Connaissances générales 2- Connaissances détaillées 3- Connaissances approfondies

(5) SAVOIR-FAIRE

Savoir-faire (en liaison avec les praticiens hygiénistes du CPIAS et Cadre de santé Co responsable)

- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans le domaine de la prévention des IAS
- Diagnostiquer, analyser, évaluer et prévenir les situations à risques d'IAS
- Définir les actions correctives/préventives
- Savoir conseiller aux ES et aux EMS les actions à mettre en place et à adapter face à une situation de crise ou au cours d'une épidémie
- Savoir gérer les priorités
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Avoir des capacités rédactionnelles

Connaissances associées

- Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et informatiques (Word, Excel, PowerPoint)
- Connaissance du milieu hospitalier
- Connaissance souhaitée du milieu médico-social et/ou des réseaux de soins

	PROFIL DE POSTE Cadre de santé hygiéniste « CPias » « Centre de prévention des infections associées aux soins » Code métier 30f10 Cadre de santé Hygiéniste	DMR
		DATE 26/05/2020 Version 3
		Page 3 sur 3

(6) SAVOIR-FAIRE RELATIONNELS

Savoir être

- Capacités d'écoute, de négociation
- Sens de l'observation, de l'organisation
- Capacité à analyser les situations, à travailler en équipe pluridisciplinaire, à gérer les conflits, à conduire les changements
- Rigueur, disponibilité
- Sens de l'autorité, des décisions

(7) CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Déplacements dans les établissements de Santé et médico-sociaux de la région des Haut de France, ponctuellement au siège de Santé Publique France, au ministère de la santé à Paris, pour des réunions de réseaux. Ces déplacements sont considérés comme du temps de travail.

(8) FORMATION INITIALE REQUISE

- D'infirmier (ère)/diplôme cadre de santé paramédical
- Diplôme d'Université en hygiène et prévention des IAS

(9) Autres

Permis de conduire

(10) EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE

Expérience au sein d'une Equipe Opérationnelle d'Hygiène et connaissance du milieu médicosocial

(11) PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'INTEGRATION SUR LE POSTE

Tutorat par l'équipe en place et formations complémentaires selon l'évaluation et besoins

(12) MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Bureautique CHU

Voiture pour déplacement sur site

Participation aux frais de transports pour les trajets professionnels à hauteur de 50% sur carte d'abonnement (Train, métro, bus)